Cfdt: INTERCO 91

syndex
L'EXPERTISE ENGAGÉE

BAROMÈTRE QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Ce document présente les résultats d'un baromètre portant sur la qualité de vie et les conditions de travail des agents territoriaux réalisé en 2025 auprès d'une vingtaine de collectivités de l'Essonne.

Initiée par le syndicat CFDT Interco 91 avec le concours du Cabinet d'experts Syndex, cette enquête évalue divers indicateurs tels que le soutien social, l'accès à la formation, la santé, la fierté au travail…

Au total **1 652 questionnaires** ont été analysés dans le cadre de cette première édition du baromètre. Celui-ci a vocation à être renouvelé à intervalles réguliers afin de suivre, dans le temps, les axes d'amélioration en matière de qualité de vie et de conditions de travail dans les collectivités concernées de l'Essonne.

Cette enquête établit un classement final où Villebon-sur-Yvette occupe la première place, tandis que la commune Les Ulis ferme la marche. Chaque fiche détaille **les points forts et les zones de vigilance** spécifiques à chaque territoire, comme l'épuisement professionnel ou la fierté d'appartenance.

L'objectif est de fournir un état des lieux précis pour porter des revendications concrètes auprès des élus locaux.

- *Comment varie le soutien de l'encadrement selon les territoires ?*
- *Quels sont les principaux points d'alerte sur la santé ?*
- *Quelles collectivités offrent la meilleure qualité de vie au travail ?*

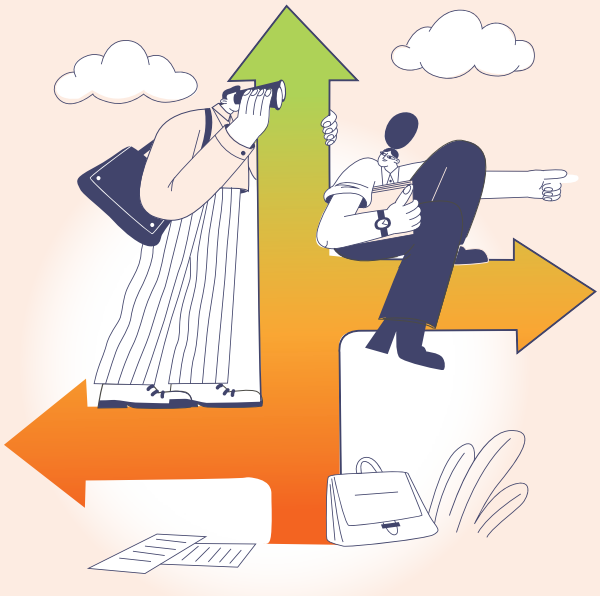

CLÉS D'ANALYSE

Plus les scores enregistrés sont élevés, plus les résultats sont positifs. Qu'il s'agisse de la moyenne au niveau des territoires examinés ou celle enregistrée à l'échelon local par chaque collectivité ; les scores inférieurs à 60 sont particulièrement préoccupants et nécessitent une prise de conscience collective afin d'y remédier.

l'Union régionale CFDT Île-de-France, la Fédération CFDT INTERCO et la Confédération CFDT se sont également associées à cette initiative du syndicat CFDT Interco 91 et des sections locales de l'Essonne qui le composent.

Le moteur du bien-être : encadrement et solidarité

Le soutien de l'encadrement et les liens de solidarité entre collègues constituent une ressource essentielle et participent positivement à la construction de conditions de travail favorables.

1. Le soutien de l'encadrement présente tout d'abord des disparités particulièrement fortes entre territoires.

La moyenne départementale s'établit à **61** ce qui est **assez faible** sur l'ensemble des 20 collectivités examinées. La perception des agents varie d'un territoire à l'autre, allant d'un soutien important à des situations d'alerte critique.

Plusieurs collectivités se démarquent par un encadrement perçu de manière positive avec des scores bien supérieurs à la moyenne départementale : la Ville d'**Arpajon** enregistre le meilleur score avec **87** suivie de **Paray-Vieille-Poste** et **Villebon-sur-Yvette** avec respectivement **77** et **76**. **Saulx-les-Chartreux** obtient **74** : le soutien de la hiérarchie y est expressément identifié comme un levier de satisfaction majeur qui contribue à un environnement professionnel sain et protecteur. **Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart** affiche un score de **71**.

D'autres collectivités se situent dans la fourchette moyenne : **Brunoy** et **la Communauté de communes entre Juine et Renarde** obtiennent toutes les deux un score de **67**. **Évry-Courcouronnes (65)** et **Épinay-sous-Sénart (64)** : dans ces communes, les agents rapportent être plus satisfaits du soutien de leur encadrement que dans le reste du département. **Sainte-Geneviève-des-Bois** et le **Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle** (SYORP) se situent également légèrement au-dessus de la moyenne avec un score de **63**.

À **Brétigny-sur-Orge**, le ressenti des agents correspond à peu près à celui de la moyenne départementale de **61**.

Dans un grand nombre de collectivités, le soutien de l'encadrement est jugé insuffisant et constitue une préoccupation comme à la **Communauté de communes du Pays de Limours (56)**, au **Conseil départemental de l'Essonne (55)**, à **Dourdan (52)** : ce dernier résultat est identifié comme un « point de vigilance important », se situant 9 points en dessous de la moyenne. Le manque de soutien hiérarchique est également qualifié de « point de vigilance majeur » pour **Palaiseau** (51) et **Wissous** (50).

Soutien social de l'encadrement

Résultats des collectivités



Le soutien de l'encadrement à **Fleury-Mérogis** s'établit encore en deçà à **47** et au **Conseil régional d'Île-de-France** à **46** ce qui constitue à n'en pas douter un « point d'alerte critique », très inférieur à la moyenne départementale. La commune **Les Ulis (33)** enregistre le score le plus bas de l'étude sur ce critère. Le baromètre note que le soutien de l'encadrement s'y « effondre » et est inférieur de moitié à la moyenne départementale.

*2. Le soutien entre **collègues** atteint, pour sa part, des scores très positifs un peu partout avec une moyenne départementale qui s'établit à 82.*

Certaines collectivités tirent notamment leur épingle du jeu. Il s'agit des communes particulièrement bien classées comme **Villebon-sur-Yvette** et la **Communauté de communes entre Juine et Renarde (92)**, **Saulx-les-Chartreux (91)** et **Paray-Vieille-Poste (89)**.

Dans d'autres collectivités, la solidarité entre collègues reste nettement au-dessus de la moyenne départementale, alors même que d'autres indicateurs sont parfois très dégradés. Ce soutien collectif joue alors un rôle de rempart fragile face aux difficultés rencontrées.
C'est notamment le cas à **Palaiseau (95)**, **Arpajon (94)** et **Dourdan (91)**. À un degré moindre, cette solidarité demeure également un point d'appui à **Sainte-Geneviève-des-Bois**, au **Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle** et **Wissous**, qui affichent chacun un score de **88**, soit 6 points au-dessus de la moyenne départementale.

Dans plusieurs collectivités déjà en difficulté sur d'autres indicateurs, la solidarité entre collègues tient encore, mais moins fortement qu'ailleurs. Avec des scores compris entre 68 et 80, elle ne constitue pas un seuil critique en soi ; elle reste toutefois trop faible pour compenser l'accumulation des fragilités. Quand les conditions de travail se dégradent et que le collectif est moins solide, les agents se retrouvent plus exposés. C'est ce que montrent les résultats pour la **Communauté de communes du Pays de Limours (80)**, le **Conseil départemental de l'Essonne (78)** ou la commune d'**Épinay-sous-Sénart (77)**. Cette situation est encore plus prégnante pour **Les Ulis (74)**, **Fleury-Mérogis (73)** et au **Conseil régional d'Île-de-France (68)**.



Soutien social des collègues

Résultats des collectivités

- 95 Palaiseau
- Arpajon
- Communauté de communes entre Juine et Renarde
- Villebon-sur-Yvette
- Saulx-les-Chartreux
- Dourdan
- Paray-Vieille-Poste
- Sainte-Geneviève-des-Bois
- Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle
- Wissous
- Brunoy
- Brétigny-sur-Orge
- Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart
- 82 **MOYENNE DÉPARTEMENTALE**
- Communauté de communes du Pays de Limours
- Conseil départemental de l'Essonne
- Épinay-sous-Sénart
- Les Ulis
- Fleury-Mérogis
- 68 Conseil régional d'Île-de-France

Le soutien social émanant tant de l'encadrement que des collègues apparaît donc comme une donnée majeure de ce baromètre. Elle préfigure, pour partie, les résultats de la qualité de vie et des conditions de travail parmi les collectivités examinées. De cette double adéquation découle, pour une large part, le classement final de cette édition 2025. Seule la Ville d'**Arpajon** fait figure d'exception en se classant seulement à la 12e place en raison de scores peu élevés sur d'autres indicateurs.

II. Radiographie des conditions d'exercice et de la santé au travail

Le baromètre 2025 « Qualité de Vie et Conditions de Travail » permet également de brosser un tableau détaillé des conditions de travail des agents territoriaux des collectivités concernées. L'analyse de ces données révèle des tendances globales fortes, mais aussi de profondes disparités selon les territoires, articulées autour de quatre grands axes.

1. L'ACCÈS À LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES : L'IMPASSE DE LA MOBILITÉ !

Si **l'accès à la formation** sur les trois dernières années est globalement garanti **(83 en moyenne)**, la tenue d'**entretiens professionnels réguliers** est plus faible **(75)**. La possibilité d'y exposer ses **besoins de formation** est dans l'ensemble bonne **(82)**. Il est plus difficile d'y parler de ses souhaits d'**évolution de carrière (74)**.

Sur ce dernier point, les résultats selon les collectivités interrogés sont assez disparates : **Les Ulis (61)**, **Brétigny-sur-Orge (63)**, **le Conseil régional d'Île-de-France (64)**, **Dourdan (68)** quand d'autres collectivités atteignent des scores bien plus importants comme à **Paray-Vieille-Poste (82)**, **Wissous (83)** ou encore à **Villebon-sur-Yvette (86)**.

Les évolutions de carrière sont, quant à elles, extrêmement figées. Le baromètre identifie **la mobilité sur les 5 dernières années comme une préoccupation majeure, atteignant partout des scores très faibles (moyenne de 26)**. Cette situation est particulièrement bloquée aux **Ulis (12)**, à **Wissous (13)** ou encore à **Brétigny-sur-Orge (14)**.

Seules la ville d'**Épinay-sous-Sénart** et la **Communauté de communes du Pays de Limours** parviennent quelque peu à se démarquer avec des scores de mobilité plus importants (respectivement **47** et **50**).

L'accès à la formation et le développement des compétences

Résultats de la mobilité sur ces 5 dernières années des différentes collectivités

- 50 — Communauté de communes du Pays de Limours
- Épinay-sous-Sénart
- Arpajon
- Brunoy
- Fleury-Mérogis
- Villebon-Sur-Yvette
- Conseil régional d'Île-de-France
- Saulx-les-Chartreux
- Communauté de communes entre Juine et Renarde
- Dourdan
- Conseil départemental de l'Essonne
- Palaiseau
- Évry-Courcouronnes

26 — MOYENNE DÉPARTEMENTALE

- Paray-Vieille-Poste
- Sainte-Geneviève-des-Bois
- Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart
- Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle
- Brétigny-sur-Orge
- Wissous
- 12 — Les Ulis

2. L'USURE PROFESSIONNELLE ET LA PÉNIBILITÉ PHYSIQUE OU PSYCHOLOGIQUE

LA PÉNIBILITÉ EST UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE QUI SE MANIFESTE DE DIFFÉRENTES MANIÈRES :

- Les contraintes physiques :
À la question *« pour réaliser mon activité, je suis exposé à des contraintes physiques »*, la moyenne départementale s'établit à **42** ce qui est particulièrement préoccupant. Certaines collectivités sont encore en deçà de ce score pourtant alarmant : **Wissous (26)**, **Épinay-sous-Sénart** et **les Ulis (27)**, **Brétigny-sur-Orge (28)**. Celui du **Conseil régional d'Île-de-France** est encore plus critique **(16) !** Sont au-dessus d'un score de **50** : le **Conseil départemental de l'Essonne (51)**, la commune d'**Évry-Courcouronnes (53)** et la **Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart (55)**.

- Les violences verbales :
L'enquête révèle que la confrontation aux violences verbales est une problématique encore répandue, avec un score moyen d'exposition de **67** à l'échelle départementale. Ce phénomène est plus prégnant dans certaines collectivités comme à **Dourdan (54)**, au **Conseil régional d'Île-de-France (57)**, au **Syndicat de l'Orge de la Rémarde et de la Prédecelle (58)** contrairement à **Villebon-sur-Yvette (77)** et à la **Communauté de communes du Pays de Limours (80)** où ce phénomène est plus rare.

- L'épuisement et la médecine préventive :
Le sentiment d'épuisement professionnel est très présent chez les agents avec un score moyen de **37**. La situation est plus préoccupante parmi les collectivités qui figurent dans le dernier quart du classement comme au **Conseil régional d'Île-de-France (23)**, les villes de **Fleury-Mérogis (26)**, **Wissous (29)**, **Les Ulis (32)** et **Brétigny-sur-Orge (33)**.

Cette situation interpelle lorsque l'on constate que de nombreux agents ne bénéficient pas de visite régulière auprès d'un médecin du travail. Un trop grand nombre de collectivités ne répondent pas à leur obligation d'employeur et sont défaillantes en matière de médecine préventive. C'est le cas en particulier pour la **Communauté de communes entre Juine et Renarde (16)**, **Fleury-Mérogis (20)**, **Brétigny-sur-Orge (30)** et **Paray-Vieille Poste (33)** par rapport à une moyenne départementale déjà en demi-teinte avec un score qui s'établit à **56**.



L'usure professionnelle et la pénibilité

Résultats de l'épuisement professionnel parmi les collectivités examinées

51 ◦ Villebon-sur-Yvette
◦ Paray-Vieille-Poste
◦ Communauté de communes du Pays de Limours
◦ Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart
◦ Arpajon
◦ Communauté de communes entre Juine et Renarde
◦ Dourdan
◦ Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle
◦ Épinay-sous-Sénart
◦ Évry-Courcouronnes
◦ Brunoy

37 **MOYENNE DÉPARTEMENTALE**

◦ Conseil départemental de l'Essonne
◦ Sainte-Geneviève-des-Bois
◦ Saulx-les-Chartreux
◦ Palaiseau
◦ Brétigny-sur-Orge
◦ Les Ulis
◦ Wissous
◦ Fleury-Mérogis
23 ◦ Conseil régional d'Île-de-France

3. La santé au travail et les risques psychosociaux

LES CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ ONT DES RÉPERCUSSIONS DIRECTES SUR L'ÉTAT DE SANTÉ ET LE MORAL DES AGENTS.

- L'impact sur la santé :
À la question *« mon travail a des conséquences sur ma santé »*, la note moyenne des 20 collectivités s'établit seulement à 37. Ce score y est plus faible à **Fleury-Mérogis** (13), au **Conseil régional d'Île-de-France** et à **Palaiseau** (24), au **Syndicat de l'Orge de la Rémarde et de la Prédecelle** (25) ou encore à **Brétigny-sur-Orge** (27).
Quelques communes se démarquent un peu en affichant des scores proches ou supérieurs à 50 comme à **Villebon-sur-Yvette** (49), **Saulx-les-Chartreux** (50), **Paray-Vieille-Poste** (55) ou encore **Arpajon** (56).

- Motivation et considération :
La motivation moyenne pour venir travailler est de 54 et le sentiment d'être considéré est de 59. **Saulx-les-Chartreux** se distingue par un climat très favorable (motivation à 67, considération à 75).
À l'extrême opposé, la commune **Les Ulis** enregistre un effondrement de ces indicateurs, tous deux mesurés à 34.

- Le sentiment d'isolement est une donnée qui s'établit à l'échelle départementale à 72.
La Ville de **Fleury-Mérogis** semble particulièrement concernée par cette situation avec un score très inférieur (49).

- L'inquiétude pour l'avenir professionnel des agents s'établit à 56 au niveau de la moyenne départementale. Ce ressenti est plus présent au sein des collectivités d'**Évry-Courcouronnes** (47), aux **Conseil départemental de l'Essonne** et **Conseil régional d'Île-de-France** (48) ou encore au sein de la commune **Les Ulis** (49).



Santé au travail

Résultats impact du travail sur la santé parmi les différentes collectivités

56 Arpajon
Paray-Vieille-Poste
Saulx-les-Chartreux
Villebon-sur-Yvette
Évry-Courcouronnes
Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart
Dourdan
Épinay-sous-Sénart
Brunoy

37 **MOYENNE DÉPARTEMENTALE**

Communauté de communes entre Juine et Renarde
Sainte-Geneviève-des-Bois
Wissous
Conseil départemental de l'Essonne
Communauté de communes du Pays de Limours
Les Ulis
Brétigny-sur-Orge
Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle
Palaiseau
Conseil régional d'Île-de-France
13 Fleury-Mérogis

4. Le paradoxe de la fierté et de l'attractivité

LES CONDITIONS DE TRAVAIL METTENT EN ÉVIDENCE UN CONTRASTE FRAPPANT ENTRE L'ATTACHEMENT AUX MISSIONS ET LE DEGRÉ D'ATTRACTIVITÉ DES COLLECTIVITÉS POUR Y ACCUEILLIR DE NOUVEAUX TALENTS.

- Le sens du service public : les agents affichent un score très élevé concernant le sens donné à leur mission de service public **(moyenne de 77)**, avec des pointes à **Fleury-Mérogis (84)** et à **Saulx-les-Chartreux (86)**. La fierté de travailler dans la fonction publique territoriale est également solide **(moyenne de 71)**.

- La crise de l'attractivité interne : malgré ce sens du devoir, la propension à conseiller à un membre de sa famille de venir travailler dans sa propre collectivité est faible **(moyenne de 41)**.
Ce chiffre devient même critique dans certaines communes comme **Les Ulis (17)** ou **Fleury-Mérogis (18)**.

Fierté au travail

Résultats sur « Ma mission de service public a du sens »

86 ◦ Saulx-les-Chartreux
◦ Fleury-Mérogis
◦ Épinay-sous-Sénart
◦ Palaiseau
◦ Villebon-sur-Yvette
◦ Paray-Vieille-Poste

◦ Sainte-Geneviève-des-Bois
◦ Communauté de communes entre Juine et Renarde
◦ Wissous

77 **MOYENNE DÉPARTEMENTALE**

◦ Dourdan
◦ Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle
◦ Communauté de communes du Pays de Limours
◦ Brunoy
◦ Brétigny-sur-Orge
◦ Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart
◦ Arpajon
◦ Conseil départemental de l'Essonne
◦ Évry-Courcouronnes
◦ Conseil régional d'Île-de-France
63 ◦ Les Ulis

Recommandations auprès d'un tiers

Résultats sur le fait de conseiller à sa famille d'y venir travailler

61 ◦ Paray-Vieille-Poste
◦ Villebon-sur-Yvette
◦ Communauté de communes du Pays de Limours
◦ Arpajon
◦ Saulx-les-Chartreux

◦ Communauté de communes entre Juine et Renarde
◦ Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle
◦ Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart
◦ Brunoy
◦ Sainte-Geneviève-des-Bois
◦ Conseil régional d'Île-de-France
◦ Wissous

41 **MOYENNE DÉPARTEMENTALE**

◦ Palaiseau
◦ Dourdan
◦ Brétigny-sur-Orge
◦ Évry-Courcouronnes
◦ Conseil départemental de l'Essonne
◦ Épinay-sous-Sénart
◦ Fleury-Mérogis
17 ◦ Les Ulis

Une situation et un équilibre fragiles

Cette enquête permet au syndicat CFDT Interco 91 de disposer de données particulièrement précieuses sur les collectivités où celui-ci est représenté. Sur les 40 sections qui le composent, le syndicat dispose désormais d'éléments d'analyse pour plus de la moitié d'entre elles*.

Le double engagement pris auprès des collègues consultés est tout d'abord d'effectuer une **restitution au niveau de leur collectivité**.
Le second est de **porter et relayer les résultats** enregistrés et les revendications qui en découlent auprès des élus concernés à commencer lors de la tenue des instances représentatives du personnel où les sections du syndicat siègent.

À l'approche des élections qui se tiendront dans la fonction publique le 10 décembre 2026, ce travail permet enfin de disposer d'un **outil revendicatif étayé pour porter la voix des collègues.**

Toutefois, force est de constater que ces résultats sont contrastés et globalement préoccupants.

La santé au travail présente des failles importantes qui ne peuvent peu ou prou être relevées par une médecine préventive parfois totalement absente.

Le couple gagnant du soutien apporté par l'encadrement et la solidarité entre collègues est loin d'être un fait majoritaire. Les « digues ou gilets de sauvetage » qui existent encore ici ou là présentent des faiblesses.

Les agents territoriaux en Essonne restent majoritairement soudés mais sont véritablement usés !

Il est urgent pour les exécutifs locaux de prendre la mesure des enjeux à venir pour améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des agents concernés.

La qualité du service public commence naturellement par la qualité de vie au travail de ses agents.

*4 collectivités ne figurent pas dans ce palmarès en raison d'un trop faible nombre de réponses : Guigneville-sur-Essonne, La Norville, Ollainville et le Syndicat Intercommunal de Restauration des Villes de Massy, Chilly et Épinay-sur-Orge.



LE CLASSEMENT FINAL

(sur la base des scores obtenus sur les différents items)

1. **Villebon-sur-Yvette**
2. **Saulx-les-Chartreux**
3. **Communauté de communes entre Juine et Renarde**
4. **Paray-Vieille-Poste**
5. **Communauté de communes du Pays de Limours**
6. **Sainte-Geneviève-des-Bois**
7. **Brunoy**
8. **Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart**
9. **Épinay-sous-Sénart**
10. **Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle**
11. **Palaiseau**
12. **Arpajon**
13. **Dourdan**
14. **Évry-Courcouronnes**
15. **Wissous**
16. **Conseil départemental de l'Essonne**
17. **Fleury-Mérogis**
18. **Brétigny-sur-Orge**
19. **Conseil régional d'Île-de-France**
20. **Les Ulis**

HORS CLASSEMENT

Guigneville-sur-Essonne

La Norville

Ollainville

Syndicat intercommunal de restauration des villes de Massy, Chilly et Épinay-sur-Orge